

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE SIX NOVEMBRE À QUINZE HEURES ET TRENTE MINUTES



**E
x
p
é
d
i
t
i
o
n**

Maître Frédéric BRINGUIER

Associé de la SAS ACTES7

55 Quai de Bosc « Le Majestic I »
34200 SETE

91967

Tél : 04 67 18 65 75

Site : <https://www.actes7.fr/>

Mail : contact@actes7.fr

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

EXPÉDITION

LAN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE SIX NOVEMBRE À QUINZE HEURES ET TRENTÉ MINUTES

À la requête de :

Monsieur le chef de poste du service des impôts des entreprises d'Avignon, dès qualité en ses bureaux situé cité Administrative, avenue du 7^{ème} Génie 84000 Avignon.

Lequel faisant élection me requiert afin de bien vouloir procéder à l'état descriptif d'un bien appartenant à © AVOVENTES.FR bien situé sur le territoire de la commune de Frontignan (34110), 2 rue Eric TABARLY, cadastré section BE n°551 pour 1 ha 23 a 89 ca et notamment les lots 10,160,105.

SUR QUOI :

Nous, SAS ACTES7, Commissaires de Justice à la résidence de Sète, 55 quai de Bosc B.P63 34201 Sète Cedex, Frédéric BRINGUIER, Commissaire de Justice associé, soussigné.

DÉFÉRANT A LA PRÉSENTE RÉQUISITION

Certifie m'être rendu ce jour sur le territoire de la commune de Frontignan plage (34110), au 2 Rue Eric Tabarly, résidence Les rivage de la méditerranée, où étant j'ai constaté ce qui suit :

1- LOT NUMERO 10

Il s'agit d'un appartement de type studio cabine situé au rez-de-chaussée.

Surface loi Carrez totale : 24,77 m²

On y accède par une porte est en menuiserie métallique avec des traces d'oxydation, donnant sur une première pièce à usage de cabine.

a- Pièce à usage de cabine

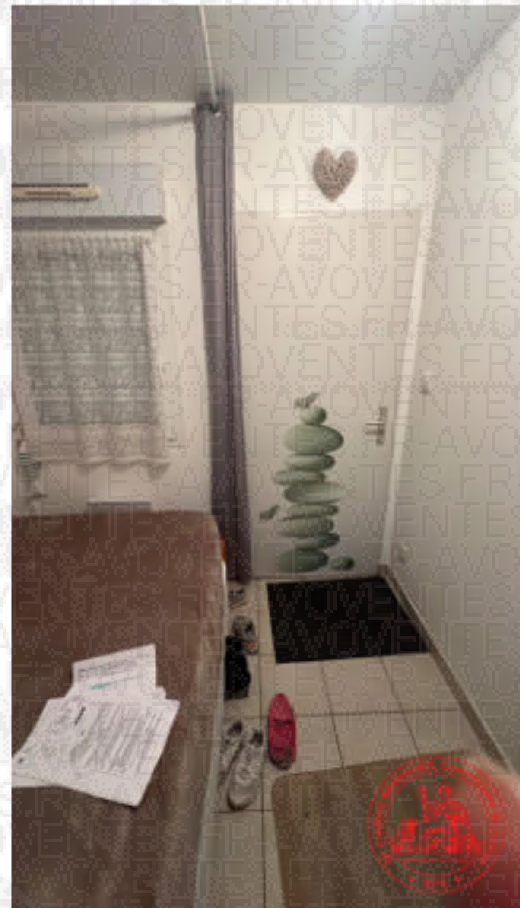
Sol : carrelage.

Murs : crépi.

Plafond : crépi.

Jour : une fenêtre menuiserie PVC donnant sur une coursive.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.



b- Salle d'eau

À main gauche, présence d'une pièce à usage de salle d'eau.

Sol : carrelage.

Murs : faïence autour d'un bac à douche et au-dessus d'un lavabo sur colonne, le reste des murs sont crépi.

Plafond : crépi.

Équipement sanitaire : un bac à douche, une cuvette WC, un lavabo sur colonne.

Chauffage : un radiateur électrique.

Jour : Une petite fenêtre donnant sur la cour.



c- Séjour-cuisine

Par une porte vitrée dans la partie centrale, on accède à une pièce à usage de séjour cuisine.

Sol : carrelage.

Murs : projection gouttelettes.

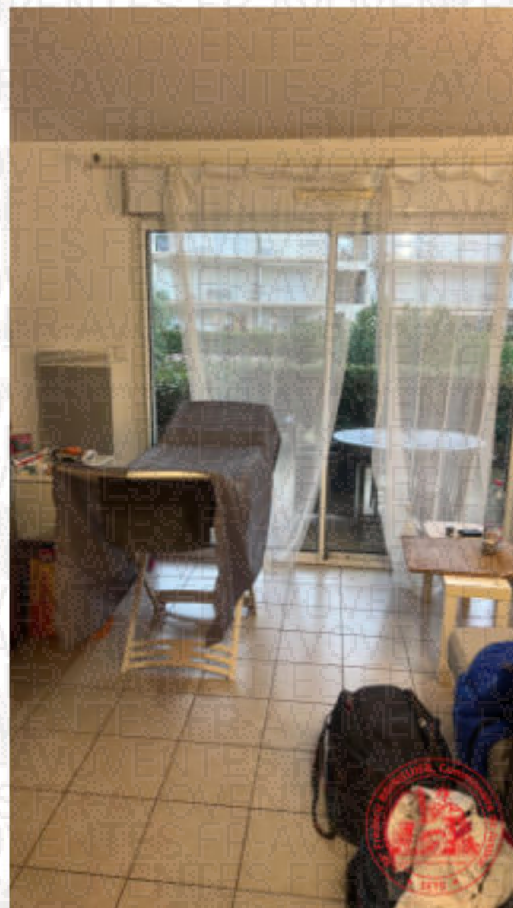
Plafond : projection gouttelettes.

Présence d'un placard coulissant dans cette pièce.

Jour : une grande baie vitrée, châssis aluminium coulissant, équipé de volets roulants électriques en état de fonctionnement.

Équipement de la cuisine : placards en partie basse, placards en partie haute, un évier, un bac en résine, plaque de cuisson.

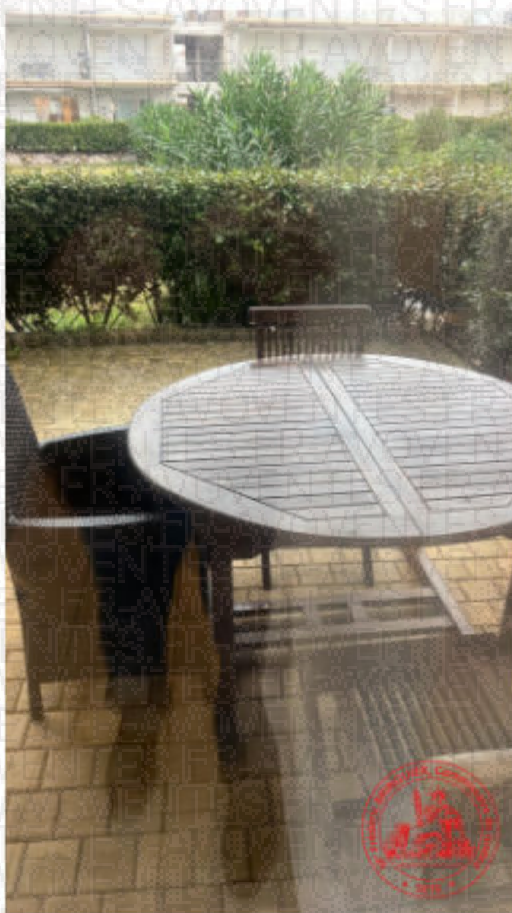
Le chauffage est assuré par un convecteur électrique.



d- Terrasse

Présence d'un terrasse donnant sur l'intérieur de la résidence.

Sol : pavé autobloquant.



f- Remarques générales

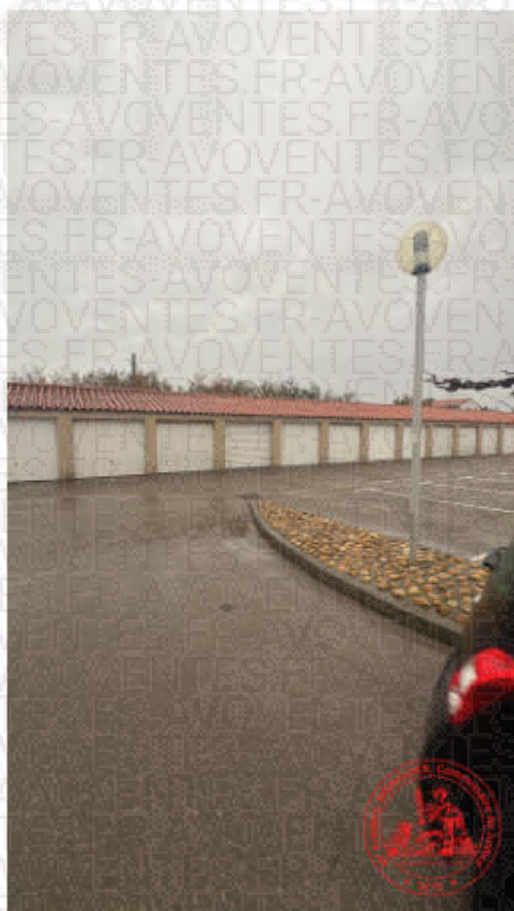
Cet appartement est actuellement vide de tout occupant.

Cet appartement est la résidence secondaire de Monsieur et Madame SOLIS.



2- LOT NUMERO 105

Le lot 105 correspond à un garage.



3- LOT NUMERO 160

Le lot 160 correspond à un parking extérieur,.



DONT ACTE

Coût de l'Acte Arrêté du 28 février 2020	
Émolument HT	350,00€
Sous-Total HT	350,00€
TVA 20,00%	70,00€
Total TTC	420,00€

Le Commissaire de Justice soussigné
Maitre Frédéric BRINGUIER

